

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal

Séance tenue le 30 avril 2003

Numéro de la résolution CE03 0903

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal concernant le projet de règlement P-03-012 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension ».

Adopté à l'unanimité.

1032829006
40.009

-

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière